

Conseil général de la Commune de Prévonnoloup

Séance ordinaire du 11 décembre 2024

Appel

L'appel effectué. 17 membres sont présents, 8 membres sont absents dont 6 excusés

PV de la séance du 23 octobre 2024

Pas de relecture souhaitée.

Corrections orthographiques et de syntaxe demandées par Claire-Lise Sumi

Le PV est validé à l'unanimité

Correspondances et communications de la Municipalité

Alain Michel

Pour que les paiements des heures et frais en lien avec les commissions puissent s'effectuer à la fin de l'année, il est nécessaire que les données soient transmises à la boursière d'ici au 18 décembre par l'intermédiaire de la secrétaire.

Apéro de Noël prévu le 16 décembre dès 19h.

Après la séance il y aura une collation dans la salle, le restaurant n'étant pas ouvert.

Remerciements aux membres du conseil pour la bonne collaboration et transmission des vœux de la Municipalité.

Philippe Ligniger

La pose de la nouvelle fontaine est terminée. Il espère que cela plaît car un bon travail a été effectué.

Lors de la dernière séance il y avait eu une demande de refaire des analyses de l'eau. Les résultats ont été reçus hier. Analyse sur l'eau du réservoir et des sources.

Les résultats sont conformes pour le réservoir. Par contre l'eau des fontaines est encore chargée en chlorothalonil (4 x la valeur maximale contre 7 auparavant), le nitrate a aussi une valeur trop élevée.

Un affichage sera mis en place afin d'annoncer que l'eau des fontaines n'est pas potable.

Claire-Lise Sumi demande s'il y avait des matières fécales ou autres ?

Réponse : Non pas ce type de matière dans les résultats.

Gabrielle Santos questionne concernant l'analyse des PFAS comme cela avait déjà été évoqué l'année dernière. Elle souhaite en savoir un peu plus sur les résultats en lien avec les PFAS.

Réponse : les analyses ont été effectuées selon les éléments demandés, les PFAS ne faisaient pas partie de la demande.

Gabrielle Santos demande si l'on peut connaître les éléments analysés ainsi que les résultats ?

Réponse : Les résultats ainsi que les éléments contrôlés sont affichés au pilier public de la commune.

Romont effectue aussi certainement un certain nombre d'analyses plus poussées, mais les résultats de celles-ci ne sont pas connus par la Commune.

Préavis 07-2024 – Budget 2025

Lecture du préavis par la secrétaire.

Lecture des budgets par la boursière, commenté par Alain Michel

Lecture du rapport de la commission de gestion avec comme rapporteur Hervé Wyssa. La commission de gestion recommande d'accepter le budget 2025 tel que présenté.

Questions / remarques

Aucune

Le budget 2025 est accepté à l'unanimité.

Divers et propositions individuelles.

Poste de secrétaire à repourvoir. Sollicitation effectuée via un tout ménage. Aucune personne n'a manifesté son intérêt.

Echanges divers en lien avec le poste.

Claire-Lise Sumi et Véronique Paccaud se propose pour occuper le poste à deux pour une année.

Gabrielle Santos demande des nouvelles concernant le changement de limitation de vitesse dans le village.

Réponse : Le dossier est toujours en cours à Lausanne, pas encore de retour d'informations à ce sujet. Gabrielle Santos demande sur quel service du canton nous sommes en attente ? Est-ce que le voyer a validé ?

Réponse : Une reconnaissance a été effectuée avec le voyer. La décision doit être prise au niveau du service des routes du canton.

Alain Michel précise que la commission en lien avec la prise de cette décision se réunit pour traiter les dossiers deux fois par année. Si pas eu de nouvelle en novembre on peut en déduire que le dossier n'a pas été traité dans la dernière séance.

Gabrielle Santos demande si le fait que les PVs soient transmis juste avant la séance sont une volonté ? Souligne que le fait d'avoir à disposition le PV plus rapidement pourrait permettre en cas d'absence de prendre connaissance de ce qui a été abordé durant la dernière rencontre. Demande comment faire pour l'avoir plus rapidement.

Echange en lien avec cette thématique. Pas de changement dans la manière de faire pour le moment.

Léandre Bolomey remercie la municipalité ainsi que les membres de conseil pour cette année bien remplie (4 conseils et 4 votations). Il souhaite à tous une excellente année 2025

La Séance levée à 21h51

Le Président
Léandre Bolomey

La Secrétaire
Voutat Céline